

A LA UNE NATION SOCIÉTÉ ÉCONOMIE MONDE CULTURE SPORT

DOSSIERS | SUPPLÉMENTS

Mercredi 02 Avril 2014

Mots-clés Catégories

Après 2009

01

Rechercher

**Actualités: Nation** 

Flux RSS 🔝

# **Espace membres**

Du côté des Jardins d'El Menzah II

# Le «vivre-ensemble» reprend ses droits

■nfantée par la révolution et les dures nuits qui l'ont suivie, l'association de citoyenneté des Jardins d'El Menzah 2 a appris que la défense des intérêts de son quartier relève d'une responsabilité partagée et que, même en l'absence des autorités locales, la gestion des affaires quotidiennes des habitants passe en priorité. Bref, une association hors du commun dont le cheval de bataille est de rompre avec l'isolement pour ressusciter les relations de voisinage du bon vieux temps.

Dimanche dernier, au parc de la citoyenneté mitoyen, toute la cité des Jardins a célébré, pour la première fois depuis la remise des clés, la fête des voisins. Une fête inhabituelle non inscrite sur le calendrier national et qui pourtant a pris l'ampleur d'un événement familial intimement accueilli, dans une ambiance purement conviviale. Ainsi, enfants, femmes et hommes, petits et grands ont été au rendez-vous. Tous les riverains des immeubles s'en sont donnés à cœur joie. Sur fond musical rythmique, les relations de bon voisinage se mettent à cristalliser, chantant la mélodie des belles retrouvailles et les histoires des connaissances sentent le parfum d'antan. «Citoyenneté», merci ! Car, une telle rencontre ne saurait avoir lieu sans l'appui de ladite association.

En fait, l'éclectique programme d'animation présenté à la foule semble satisfaire les goûts divers. Clown, magicien, concours de dessins, exposition de peinture, petits cadeaux et jeux pour enfants, sont autant d'activités qui n'ont pas manqué de suspense et d'heureuses surprises. Les enfants, tous âges confondus, y ont trouvé leur compte. Avec plein de douceurs et délicieux gâteaux apportés de chez eux, ces habitants locaux se sont montrés enchantés de partager ces moments de convivialité. Et la fête continue pour drainer autant de gens, rapprocher les relations et cimenter, en quelque sorte, de nouvelles amitiés, Ensuite, un certain répit a été observé pour mieux célébrer le premier anniversaire de cette édition «Fête des voisins», mais aussi pour dire à leur association qui vient également de souffler sa première bougie mille félicitations. Ainsi va la vie.

## Valeurs de cohabitation

Reprise de plus belle au cours de laquelle l'assistance apprécie les saveurs des moments communs en tout petits morceaux tels que ceux des gâteaux. Moments propices certes inoubliables. D'autant plus qu'ils pourraient s'ériger en traditions bien ancrées dans l'avenir. «Et c'est tant mieux pour rapprocher davantage les habitants et les réunir autour des valeurs de la cohabitation et de la citoyenneté, tout en diffusant la culture de l'ouverture et du bon voisinage», se félicite M.Walid Chebbi, vice-président de l'association. Et de souhaiter, «l'idéal est d'étendre cet élan de voisinage au-delà de nos périmètres vers d'autres quartiers et régions du pays». Afin que la fête soit nationale, telle qu'elle est célébrée en France, au Canada, en Turquie et bien dans plus de 150 villes européennes.

Quoiqu'elle revête un caractère aussi environnemental, l'association de citoyenneté a à son actif plusieurs actions de bénévolat sur le plan local. Il s'agit, selon M. Farhat Ghanem, universitaire, membre de l'association et habitant à la cité des Jardins, de campagnes de propreté, de nettoyage, de transport d'ordures ménagères, d'actions de solidarité et de collecte. Dimanche dernier a été, en effet, la journée du premier jet des plaques nominatives des rues et avenues dudit quartiera. Cadrant avec l'essence de la cité, toutes les rues portent, ainsi, des noms de fleurs, de fleuves et de forêts... Des appellations inspirées du vrai sens écologique pour se référer au concept villes-jardins. L'objectif, à l'en croire, est de faire de la cité un milieu où il fait bon vivre.

Bien qu'il soit tout récent, ce quartier de cinq mille habitants, qui pourrait ultérieurement en abriter quelque 20 mille, a été laissé pour compte depuis sa construction, il y a presque six ans. Sans collectivité locale ni compétence territoriale ou même autorité régionale dont il doit relever, ce quartiera sombré, jusqu'à nos jours, dans l'oubli et la marginalisation. D'où l'initiative fondatrice de cette association basée essentiellement sur la mentalité d'autonomie et du compter sur soi. «C'est ce qui nous a poussés à réfléchir et agir localement pour doter ce quartier des commodités d'une vie meilleure... », nous a confié M. Ghanem.

Auteur: Kamel FERCHICH Aiouté le : 10-04-2012

Publier cette page









Vous êtes déjà membre : Votre identifiant Mot de passe oublié? Connexion

> Devenez membre! Et profitez de tous les avantages

# **Services**

Programme TV
<b>M</b> étéo
Allons au cinéma
Garnet culturel
Heures des Prières
Cours de devises
→ Trafic aérien
Horaires des trains
Pharmacies de services
<b>T</b> éléphones utiles
Liens utiles

## Suppléments



## LA TUNISIE OBTIENT 700 KILLIONS DE DINARS DU JAPON ET DES ETATS-UNIS

Au gré des jours

TE WE COMPRENDS PLUS RIEN: IL PLEUT DES MILLIARDS, MAIS NOUS N' AUDIS PAS UN SEUL DINAR!

## Rubriques

- De bonne source
- Pourquoi ?

# **Nation: Autres Articles**



Manifestants - Forces de l'ordre

## Bataille rangée au cœur de la ville

De violents affrontements ont éclaté, hier matin, entre manifestants et forces de l'ordre dans plusieurs artères de Tunis lors de la commémoration de la Fête des martyrs, a constaté un journaliste de l'agence TAP.

Les policiers ont lancé des bombes lacrymogènes pour disperser les manifestants, causant plusieurs cas de suffocation dont les plus graves ont dû être transportés à



Violences contre les constituants, les journalistes, les juristes et les citoyens

#### L'ANC exige l'ouverture immédiate d'une enquête

La présidence de l'Assemblée nationale constituante (ANC) a condamné les agressions «qui ont ciblé, hier, à Tunis, certains représentants du peuple, des juristes, des journalistes et des citoyens désarmés, lors d'une marche pacifique marquant la commémoration de la fête des martyrs du 9 Avril 1938», exigeant «l'ouverture immédiate d'une enquête», selon un communiqué rendu public hier



• Concilier le droit de manifester et l'obligation de respecter la loi

## Les arguments des uns, les explications des autres

Les interventions musclées des forces de l'ordre contre les manifestants qui voulaient défiler, hier, à l'avenue Habib- Bourguiba, à Tunis, en dépit de la décision du ministère de l'Intérieur d'y interdire toute marche étaient-elles inévitables ?



## Un congrès unificateur des forces démocratiques centristes

- Le nouveau parti né de la fusion porte le nom de Parti républicain
- Maya Jeribi, élue secrétaire générale du Parti républicain

Le nouveau parti né de la fusion des forces démocratiques centristes, annoncé lors du congrès unificateur tenu à Sousse le 9 avril 2012 dans un hôtel de la place, porte le nom de Parti républicain.



Reportage - Prison de Borj ⊟ Amri et centre de détention de Mornag

#### Surpopulation et manque d'hygiène

Arrivés sur les lieux, on est accueillie par le directeur, les agents et autres cadres de la prison de Borj El Amri (1 hectare). Situé à 20 km de la capitale, l'établissement s'étale sur un terrain de 4 hectares et contient trois blocs, avec pour le bloc 1 (672 lits), le bloc 2 (480 lits) et le bloc 3 (270 lits). Ce dernier a perdu trois pavillons, incendiés lors des événements post 14 janvier 2011.



Le ministère de l'Intérieur précise:

## La marche sur l'avenue Bourguiba est illégale

Le ministère de l'Intérieur a rendu public un communiqué sur les évènements survenus hier au niveau de l'avenue Habib-Bourguiba, lors de la marche marquant la commémoration de la fête des Martyrs du 9 Avril, dans lequel il dénonce ce qu'il qualifie «de violation flagrante de la loi et de tentative par certaines parties de semer l'anarchie et la déstabilisation au lieu de respecter la loi et les libertés».



Temoignages

## Jawhar Ben Mbarek, coordinateur de «Dostourna» : «L'interdiction de manifester à l'avenue Bourguiba ne justifie en rien l'utilisation de la

«J'ai été tabassé à l'avenue Mohamed V et à l'avenue de Paris, puis les BOP m'ont arrêté avec plusieurs autres personnes et frappé dans le fourgon de police. Ils ont confisqué mon portable, puis se sont mis à me tabasser après avoir reçu l'ordre de me relâcher. Maintenant j'ai un œil au beurre noir et le bras fracturé.



Témoignages

## Hechmi Nouira, journaliste : « J'ai été agressé par des civils »

Notre collègue journaliste d'Essahafa a été tabassé hier matin à l'avenue Bourguiba quand il filmait la manifestation de la Journée du 9 avril, organisée par la société civile Mais ce ne sont pas des policiers ou des Bop qui l'ont agressé, mais des civils. Voici son témoignage:



## Appel au boycott des activités du ministère de l'Intérieur

Le Syndicat national des journalistes tunisiens (Snjt) a appelé, dans un communiqué rendu public hier, tous les journalistes à porter le brassard rouge, jeudi prochain, et à boycotter les activités du ministère de l'Intérieur, une semaine durant, à compter d'aujourd'hui et jusqu'au 17 avril.



Conférence de presse des représentants des alliances et des associations civiles

## Lundi noir à l'avenue Bourguiba

Plusieurs personnalités de la société civile et des militants des droits de l'Homme ont qualifié la journée d'hier du 9 avril 2012 de «Journée noire» dans l'histoire du pays, vu les agressions physiques et verbales et arrestations qu'ont subies, lors de la manifestation organisée pour commémorer l'anniversaire des événements du 9 avril 1938, les citoyens, les représentants de partis, les membres du Conseil de la Ligue des droits de l'Homme, les avocats, les intellectuels et les journalistes.



Commémoration de la fête des Martyrs

#### Les trois présidents se recueillent

Une cérémonie officielle a été organisée hier au mausolée des martyrs d'Essijoumi à la

Retrouvez-nous sur Facebook



178 140 personnes aiment La Presse.



Galerie photos

Sondages

- Petites annonces
- Carnet
- Nécrologie

#### Détente

- Au gré des jours

## Newsletter



Invitez vos amis à découvrir le site



#### Jebali au carré des Martyrs de Sijoumi

## Nul n'a le droit de se jouer de la Révolution

Le chef du gouvernement provisoire, Hamadi Jebali, a déclaré que «le peuple tunisien n'oubliera pas facilement les foyers de la corruption et n'acceptera pas que les rescapés du régime déchu qui ont été évincés par la porte, reviennent par la fenêtre», ajoutant que «personne ne peut être accusé» mais en contrepartie «nul n'a le droit de se jouer de la Révolution»



Ghannouchi préside un meeting

#### «Les destouriens et les rcdistes doivent demander pardon au peuple»

Le président du Mouvement Ennahdha Rached Ghannouchi, a appelé, hier, les destouriens et les rcdeistes à «demander pardon au peuple pour les violations commises contre les opposants politiques toutes sensibilités confondues».



Après un blocage de 24 ans

#### Rapatriement des restes mortuaires du martyr Omrane Ben Kilani Mokaddemi

Les restes mortuaires du martyr Omrane Ben Kilani Mokaddemi ont été rapatriés, dimanche, en Tunisie après un blocage qui a duré pendant 24 ans.



## Oraison funèbre du martyr à Gafsa

Un vibrant hommage a été rendu, hier, à Gafsa au combattant Omrane Kilani Mokadmi tombé en martyr le 26 avril 1988 en Palestine occupée et dont les restes mortuaires ont été rapatriés en Tunisie.



• Familles des martyrs et blessés de la Révolution unanimes

## Les meurtriers doivent payer

Leurs douleurs persistent et leurs plaies sont encore ouvertes. Les familles des martyrs et des blessés de la révolution n'ont pas lésiné sur les moyens et la manière pour crier leur détresse et leur frustration face au mutisme retentissant du gouvernement en place.



• Prisons et établissements pénitentiaires en Tunisie

## ■ Un système opaque et verrouillé

Longtemps, les prisons et autres centres de détention tunisiens ont été appréhendés par une mémoire collective, comme les fiefs de toutes formes de maltraitance et d'atteinte aux doits de l'Homme... La plus redoutée est sans doute celle de Bori Erroumi (gouvernorat de Bizerte qui compte en tout trois prisons) que les écrits («Cristal» de Gilbert Naccache) et autres témoignages d'anciens détenus en ont dressé un tableau noir, fait d'horreur, de sang et d'injustice...



Frontière tuniso-libyenne

## 60 camions arrêtés puis libérés

Les cinq Tunisiens qui ont été arrêtés par des Libyens, samedi, parce qu'ils s'adonnaient à la contrebande de carburant, ont été remis en liberté, dimanche, en fin d'après midi et ont regagné Ben Guerdane. Jamel Louraiedh, l'un d'eux nous dit à son arrivée : «Nous avons été arrêtés par des hommes en civil et armés, de l'autre côté de la frontière, dans un endroit qui nous était familier par le passé. Ils font partie du conseil militaire de la ville de Zaouia

18 article(s) trouvé(s)

# Ce soir à la télé



20h30 Décor: Arti'cho (Redif) 21h00 Dossier de la semaine sujet: le sommet arabe

لوطنية

19h00 Journal Sitcom : Choufli hall 20h25 21h00 Leïlatou Erahma



19h30 Le Journal Al Hakikah 20h30 22h30 Dom Tek Dom



20h50 Feuilleton: Harim

Sultan 3

21h15 Feuilleton : Nabi Youssef

22h15 Feuilleton: Adam wa

Gamila



19.00 Le journal 19.55 Série : Les experts :

Coups de chance



Journal 19.45 Téléfilm: Vaugand 21.25 Magazine : La parenthèse inattendue



19.00 Magazine : Tout le sport 19.15 Feuilleton : Plus belle la

vie

19.45 Magazine : Des racines et des ailes



Magazine : C à dire? 16.45 Magazine : C dans l'air 18.00

Magazine : C à vous



19.05 Scènes de ménages 19.50 Magazine : Un trésor dans votre maison : Hôtel Drouot

19.50 Film: L'art d'aimer 21.15 Documentaire: Ai Weiwei, évidence

# Accès direct

Actualités A la une | Nation | Société | Economie | Monde | Culture | Sport | Dossiers | Suppléments

Rubriques De bonne source | Pourquoi ? | Galerie photos | Sondages

Détente	TV ' Météo ' Cinéma ' Carnet culturel ' Prières ' Devises ' Trafic aérien ' Trains ' Pharmacies ' Téléphones ' Liens Au gré des jours   Jeux
Petites annonces	Carnet   Nécrologie   Offres d'emploi   Automobiles   Immobilier   Bonnes affaires
La presse	Présentation   Abonnements   Publicité   Nous contacter

Copyright "La Presse de Tunisie" 2014



